



INSTITUT SUPÉRIEUR D'OSTÉOPATHIE
PARIS

FORMATION CONTINUE 2018-2019



« OSTÉOPATHIE URO-GYNÉCOLOGIQUE grossesse et post-partum »

INTERVENANT :

Catherine RYBUS

Ostéopathe D.O

www.cathrinerybus.com

Durée : 3 jours, soit 20h00 de formation

Date : 18, 19 et 20 janvier 2019
De 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
(dernier jour 17h00)

Coût du stage : 600 € (repas non compris)

Prise en charge FIF PL

Joindre un chèque d'acompte de 200 € à l'inscription à l'ordre de Catherine RYBUS, **le solde sera à régler le 1^{er} jour du stage.**

Nombre de place limité à 12 personnes

Lieu du stage :

Établissement ISOP

12, Rue de la Maison Rouge – 77185 LOGNES

Tél : 01 60 37 61 60 – Fax 01 60 37 61 54

OBJECTIF :

Ce stage a pour but de parfaire et compléter le cursus en ostéopathie **uro-génitale**.

À travers une ré-harmonisation tissulaire spécifique non enseignée dans le cursus ostéopathique classique, il permet d'accompagner les femmes dans

les différentes étapes de la maternité :

- Grossesse
- Accouchement (préparation ostéopathique)
- Post-partum

PROGRAMME :

- Traitement général et gynécologique des troubles de la statique pelvienne et lombaire chez la femme enceinte
- Préparation du périnée pour l'accouchement
- Ré-harmonisation post-partum de la sphère uro-génitale par voie externe : pesanteur pelvienne, cicatrice d'épisiotomie douloureuse, incontinences, douleurs pendant les rapports...
- Analyse et corrections spécifiques des dysfonctions ostéo-articulaires et viscérales post-partum

** En complément de ce stage, possibilité (non obligatoire) de stage pratique dans le cadre de l'association YGY à PARIS*

MODALITÉS D'INSCRIPTION : _OSTÉOPATHIE URO-GYNÉCOLOGIQUE – grossesse et post-partum

Les inscriptions sont assurées en fonction des places disponibles

Joindre impérativement : - le chèque d'acompte à l'ordre de Catherine RYBUS

Le solde est à régler le 1er jour du stage

INSCRIPTION :

Mme, Mr (*razer la mention inutile*)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

N° ADELI :

Bulletin d'inscription et règlement à retourner à :
ISOP – 12, Rue de la Maison Rouge - 77185 LOGNES